



MEMBRE DE



Le 12 février 2013

Lettre ouverte au Journal de Saône & Loire

Inquiétant, l'article du JSL du lundi 11 février. En gros, les associations environnementales seraient responsables du marasme de l'industrie agro-alimentaire, accusées, comme c'est commode, de celui de l'emploi dans l'agriculture.

L'EMPLOI OU L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTE ?

NON : UNE AUTRE AGRICULTURE !

Il suffirait pourtant de prendre connaissance des motifs de notre opposition à ces élevages industriels intensifs dans les enquêtes publiques pour éviter des accusations démagogiques. Qui pourrait croire que les militants associatifs passent leur temps libre, leur énergie, sur leurs deniers personnels, juste pour le « plaisir » de supprimer des emplois et d'emmerder des agriculteurs ?.

C'est bien à un mode de production que nous nous attaquons. Celui à l'origine de la « malbouffe » dont tout le monde convient, peu ou prou. Celui à l'origine de scandales alimentaires de plus en plus fréquents (vache folle, H1N1, poulets à la dioxine ou lavés au chlore etc..). Un mode de production qui pollue les sols, l'alimentation, et fait gonfler les factures d'eau. Qui décime les abeilles avec des pesticides. Malgré les normes et les lois qui ne sont presque jamais respectées*. Ce n'est pas par hasard si les tribunaux nous donnent maintenant souvent raison.

Edifiant de lire dans la même édition du journal une double page sur l'affaire du cheval dans les surgelés, démontrant le bien-fondé de notre combat contre une filière industrielle opaque. C'est bien cette agriculture industrielle mondialisée, avec ses OGM, ses farines animales, qui est en train de tuer l'agriculture paysanne et de faire disparaître les paysans. Pour les transformer en employés de multinationales payés par l'Europe.

Ce ne sont pas les associations qui sont responsables de la disparition des 5000 actifs agricoles disparus en S&L et du départ de DAUCY. Mais elles font de bon boucs émissaires. Remettre de la confiance dans l'assiette ? Dur. Pour peu qu'ils cherchent à s'informer, les consommateurs savent à quoi s'en tenir et sont devenus majoritairement méfiants. Ce n'est pas non plus de notre faute.

Par contre, sans tambour ni trompette, défendant bénévolement l'intérêt général, les associations environnementales de la CAPEN sont investies sur le terrain pour défendre les services publics en milieu rural. Ils se mobilisent pour aider à l'installation de jeunes agriculteurs, la mise en place d'AMAP, de coopératives, de circuits courts avec des petits marchés locaux. En promouvant l'agriculture de proximité, de qualité et/ou biologique. En luttant aussi contre le gaspillage alimentaire.

Maintenant, si « Cultivons nos campagnes » veut mettre en place une veille juridique, nous ne pouvons que l'encourager. Si les projets d'installations agro-industrielles respectent les lois, nous n'aurons plus besoin de faire des recours. Cela résoudra le problème et nous fera faire de substantielles économies. Nous aurons plus de temps et de moyens pour nous consacrer à soutenir les petits producteurs, tout en surveillant ce que les médias ont appelé la « mafia » européenne de la chaîne alimentaire.

T.GROSJEAN
Président CAPEN 71

** Un scandale éclabousse l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), épinglé par la Cour des comptes pour de graves dérives dans sa gestion. La Commission européenne estime d'autre part que les efforts de la France en matière de qualité de l'eau sont insuffisants. Elle pourrait avoir à payer prochainement une amende de 1,5 milliards d'euros.(Le Monde - 4 février 2013)*

Confédération des Associations pour la Protection de l'Environnement et de la Nature en S&L.
Association loi 1901 fondée en 2004 – Agréée au plan départemental en juin 2011 - Affiliée à France Nature Environnement. 28 associations membres plus adhérents individuels directs – Contact : reseau.capen71@orange.fr – Site en construction : www.capen71.org .